

SEANCE DU 14 MARS 2017

L'an deux mille dix-sept, le 14 Mars, le Conseil Municipal de la Commune de MONTCUQ EN QUERCY-BLANC dûment convoqué s'est réuni à 20 heures en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de M. LALABARDE Alain, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 49

Date de convocation du Conseil municipal : 6/03/2017

Présents : M. LALABARDE Alain, Maire, M. LAPORTE André, Mme MATHIEU Jocelyne, Mme RECHE Arianne, M. ROUX Bernard, M. VIDAL Guy, M. CAUMON Patrice, Adjoint, Mme WILLIAMS Rosamund, Mme MONTAGNAC Martine, M. MURET Jean-Luc, M. MEYNEN Olivier, Mme DEMON Valérie, M. DOCHE Patrick, Mme LAFAGE Edith, M. FOISSAC Michel, M. GUINOT Gérard, M. ROUSSEL Olivier, Mme ROUMIGUIE Colette, M. BOUDET Thierry, M. GERDOLLE Philippe, M. DELEU Jean-Michel, M. LAPEZE Yannick, M. BARRES Roland, Mme LAINÉ Danièle, M. FERRE Gérard, Mme SAURAT Anna, Mme RENOUX Martine, M. BECQUART Alain, M. SAVAGE Edward et M. LAGARD Ludovic.

Absents Excusés : Mme SABEL Marie-José qui a donné pouvoir à Mme RENOUX Martine, M. MARTY José qui a donné pouvoir à M. LAPORTE André, M. ARNAL Jérôme, Mme BATAILLE Nadine qui a donné pouvoir à Mme ROUMIGUIE Colette, M. QUEBRE Maurice, M. MAITREAU Yves qui a donné pouvoir à M. VIDAL Guy, Mme SENSI Claudine, M. DHENNIN Pierre, M. LYE Pierre-Yves qui a donné pouvoir à M. FERRE Gérard, Mme GARNERONE Anne-Marie qui a donné pouvoir à Mme SAURAT Anna.

Absents: Mme GARRALON Emmanuelle, M. THOMAS Christian, Mme MARTIN-CASPARI Marie-Claude, Mme LOUBATIERES Georgette, M. GARDES Gérard, M. SOUQUES Bernard, M. DARGERRE Dominique, Mme FAURÉ Éliane, Mme LACOMBE Pauline.

Secrétaire : Mme LAFAGE Edith.

Le compte-rendu et le Procès-verbal de la séance précédente sont adoptés à l'unanimité.

1/ DÉLIBÉRATION 2017/015 : COMPTE DE GESTION 2016 - LOGEMENTS DE LEBREIL

Monsieur le Maire présente le compte de gestion de Monsieur le Trésorier Municipal des logements de Lebreil. Il est conforme en tous points au Compte Administratif 2016 tant en recettes qu'en dépenses de fonctionnement et d'investissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- **VOTE** le Compte de gestion 2016 des Logements de Lebreil de Monsieur le Trésorier.

2/ DÉLIBÉRATION 2017/016 : COMPTE DE GESTION 2016 - LOCAUX ADMINISTRATIFS GENDARMERIE

Monsieur le Maire présente le compte de gestion de Monsieur le Trésorier Municipal des Locaux Administratifs de la Gendarmerie. Il est conforme en tous points au Compte Administratif 2016 tant en recettes qu'en dépenses de fonctionnement et d'investissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- **VOTE** le Compte de gestion 2016 des Locaux Administratifs de la Gendarmerie de Monsieur le Trésorier.

3/ DÉLIBÉRATION 2017/017 : COMMUNE DE MONTCUQ EN QUERCY BLANC

Monsieur le Maire présente le compte de gestion de Monsieur le Trésorier Municipal de MONTCUQ EN QUERCY-BLANC. Il est conforme en tous points au Compte Administratif 2016 tant en recettes qu'en dépenses de fonctionnement et d'investissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- **VOTE** le Compte de gestion 2016 de MONTCUQ EN QUERCY-BLANC de Monsieur le Trésorier.

4/ DÉLIBÉRATION 2017018: VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 - BUDGET ANNEXE LOGEMENTS DE LEBREIL

VU le vote en date du 02/04/2016 du Budget Annexe LOGEMENTS DE LEBREIL de l'exercice 2016 ;

VU la délibération en date du 04/10/2016 approuvant la Décision modificative n°1 ;

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le Compte Administratif 2016, joint en annexe, arrêté comme suit :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	dépenses ou déficit(4)	recettes ou excédents(4)	dépenses ou déficit(4)	recettes ou excédents(4)	dépenses ou déficit(4)	recettes ou excédents(4)
<i>compte administratif principal</i>						
Résultats reportés	0,00	2 495,19	8 372,96	0,00	5 877,77	0,00
opérations de l'exercice	6 755,39	13 548,96	5 329,07	8 372,96	12 084,46	21 921,92
Totaux	6 755,39	16 044,15	13 702,03	8 372,96	17 962,23	24 417,11
résultats de clôture	0,00	9 288,76	5 329,07	0,00	0,00	6 454,88
restes à réaliser			13 370,00	16 200,00	13 370,00	16 200,00
Totaux cumulés	0,00	9 288,76	27 072,03	24 572,96	31 332,23	40 617,11
Résultats définitifs	0,00	9 288,76	2 499,07	0,00	0,00	6 789,69

Monsieur Le Maire ne participe pas au vote. Il quitte la salle et cède la présidence à M.LAPORTE André, 2° Adjoint au qui met au vote le Compte Administratif 2016.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **VOTE** le Compte Administratif 2016 des Logements de Lebreil

Monsieur le Maire remercie ses collègues et reprend la présidence de l'Assemblée.

5/ DÉLIBÉRATION 2017019: VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 - BUDGET ANNEXE LOCAUX ADMINISTRATIFS GENDARMERIE

VU le vote en date du 02/04/2016 du Budget Annexe Locaux Administratifs Gendarmerie de l'exercice 2016 ;

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le Compte Administratif 2016, joint en annexe, arrêté comme suit :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	dépenses ou déficit(4)	recettes ou excédents(4)	dépenses ou déficit(4)	recettes ou excédents(4)	dépenses ou déficit(4)	recettes ou excédents(4)
<i>compte administratif principal</i>						
Résultats reportés	0,00	6 033,83	3 595,90	0,00	0,00	2 437,93
opérations de l'exercice	18 933,00	16 188,82	8 750,00	3 595,90	27 683,00	19 784,72
Totaux	18 933,00	22 222,65	12 345,90	3 595,90	27 683,00	25 818,55
résultats de clôture	0,00	3 289,65	8 750,00	0,00	1 864,45	0,00
restes à réaliser			0,00	0,00	0,00	0,00
Totaux cumulés	0,00	3 289,65	12 345,90	3 595,90	29 547,45	25 818,55
Résultats définitifs	0,00	3 289,65	8 750,00	0,00	5 460,35	0,00

Monsieur Le Maire ne participe pas au vote. Il quitte la salle et cède la présidence à M .LAPORTE André, 2° Adjoint au qui met au vote le Compte Administratif 2016.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

-**VOTE** le Compte Administratif 2016 des Locaux Administratifs de la gendarmerie

Monsieur le Maire remercie ses collègues et reprend la présidence de l'Assemblée.

6/ DÉLIBÉRATION 2017020: VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 - BUDGET PRINCIPAL – COMMUNE DE MONTCUQ EN QUERCY BLANC

VU le vote en date du 05/04/2016 du Budget Primitif de l'exercice 2016 ;
 VU la délibération en date du 05/07/2016 approuvant la Décision modificative n°1 ;
 VU la délibération en date du 04/10/2016 approuvant la Décision modificative n°2 ;
 VU la délibération en date du 04/10/2016 approuvant la Décision modificative n°3 ;
 VU la délibération en date du 06/12/2016 approuvant la Décision modificative n°4 ;
 VU la délibération en date du 06/12/2016 approuvant la Décision modificative n°5 ;

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le Compte Administratif 2016, joint en annexe, arrêté comme suit :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	dépenses ou déficit(4)	recettes ou excédents(4)	dépenses ou déficit(4)	recettes ou excédents(4)	dépenses ou déficit(4)	recettes ou excédents(4)
<i>compte administratif principal</i>						
Résultats reportés	0,00	233 140,47	0,00	988,22	0,00	234 128,69
opérations de l'exercice	1 504 956,15	1 579 370,17	623 306,06	383 634,00	2 128 262,21	1 963 004,17
Totaux	1 504 956,15	1 812 510,64	623 306,06	384 622,22	2 128 262,21	2 197 132,86
résultats de clôture	0,00	307 554,49	238 683,84	0,00	0,00	68 870,65
restes à réaliser			246 549,00	330 044,00	246 549,00	330 044,00
Totaux cumulés	0,00	307 554,49	869 855,06	714 666,22	2 374 811,21	2 527 176,86
Résultats définitifs	0,00	307 554,49	155 188,84	0,00	0,00	152 365,65

Monsieur Le Maire ne participe pas au vote. Il quitte la salle et cède la présidence à M .LAPORTE André, 2° Adjoint au qui met au vote le Compte Administratif 2016.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **VOTE** le Compte Administratif 2016 de la Commune de MONTCUQ EN QUERCY-BLANC

Monsieur le Maire remercie ses collègues et reprend la présidence de l'Assemblée.

7/ DÉLIBÉRATION 2017021: AFFECTATION DU RESULTAT 2016 – BUDGET ANNEXE LOGEMENTS LEBREIL

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- **VOTE** l'Affectation du Résultat d'exploitation de l'exercice 2016 du Budget annexe des Logements de Lebreil

Montcuq en QB – Lgts de Lebreil
Délibération sur l'affectation du résultat
d'exploitation de l'exercice
2016

Le Conseil municipal
Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2016
Considérant les éléments suivants

MONTANTS EN EUROS

Pour mémoire

Résultat de fonct. antérieur reporté	10 868,15
Résultat d'investissement antérieur reporté	-8 372,96

Solde d'exécution de la section d'investissement exercice 2016

Résultat de l'exercice	3 043,89
Résultat antérieurs	-8 372,96
 Solde d'exécution cumulé	 -5 329,07

Restes à réaliser au 31 décembre

Dépenses	13 370,00
Recettes	16 200,00
 Solde des restes à réaliser	 2 830,00

Besoin de financement de la section d'investissement

Rappel du solde d'exécution cumulé	-5 329,07
Rappel du solde des restes à réaliser	2 830,00
 <i>Besoin de financement de l'investissement</i>	 <i>2 499,07</i>

Résultat de fonctionnement à affecter

Résultat de l'exercice	6 793,57
+ Résultat antérieurs	10 868,15
<hr/> = <i>Résultat de fonctionnement</i>	<hr/> 17 661,72
- Affectation du Résultat 2015	8 372,96
<hr/> <i>Total à affecter</i>	<hr/> <i>9 288,76</i>

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit

1° Couverture du besoin de financement de l'investissement (crédit du c/ au 1068 sur BP)	2 499,07
 2° Affectation complémentaire en réserves	 0,00
 3 Restes sur excédents de fonctionnement (à reporter au BP ligne 002)	 6 789,69

**8/ DÉLIBÉRATION 2017022: AFFECTATION DU RESULTAT 2016 – BUDGET ANNEXE
LOCAUX ADMINISTRATIFS GENDARMERIE**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- VOTE l'Affectation du Résultat d'exploitation de l'exercice 2016 du Budget annexe des Locaux administratifs de la Gendarmerie

Montcuq en QB – Gendarmerie
Délibération sur l'affectation du résultat
d'exploitation de l'exercice
2016

Le Conseil municipal

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2016

Considérant les éléments suivants

MONTANTS EN EUROS

Pour mémoire

Résultat de fonct. antérieur reporté	9 629,73
Résultat d'investissement antérieur reporté	-3 595,90

Solde d'exécution de la section d'investissement exercice 2016

Résultat de l'exercice	-5 154,10
Résultat antérieurs	-3 595,90
Solde d'exécution cumulé	-8 750,00

Restes à réaliser au 31 décembre

Dépenses	0,00
Recettes	0,00
Solde des restes à réaliser	0,00

Besoin de financement de la section d'investissement

Rappel du solde d'exécution cumulé	-8 750,00
Rappel du solde des restes à réaliser	0,00
<i>Besoin de financement de l'investissement</i>	<i>8 750,00</i>

Résultat de fonctionnement à affecter

Résultat de l'exercice	-2 744,18
+ Résultat antérieurs	9 629,73
<i>= Résultat de fonctionnement</i>	<i>6 885,55</i>
- Affectation du Résultat 2015	3 595,90
<i>Total à affecter</i>	<i>3 289,65</i>

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit

1° Couverture du besoin de financement de l'investissement (crédit du c/ au 1068 sur BP)	3 289,65
2° Affectation complémentaire en réserves	0,00
3 Restes sur excédents de fonctionnement (à reporter au BP ligne 002)	0,00

**9/ DÉLIBÉRATION 2017023: AFFECTATION DU RESULTAT 2016 – BUDGET PRINCIPAL
COMMUNE DE MONTCUQ EN QUERCY-BLANC**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- VOTE l'Affectation du Résultat d'exploitation de l'exercice 2016 du Budget Communal de MONTCUQ EN QUERCY-BLANC

Montcuq en Quercy Blanc
Délibération sur l'affectation du résultat
d'exploitation de l'exercice
2016

Le Conseil municipal
Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2016
Considérant les éléments suivants

MONTANTS EN EUROS

Pour mémoire

Résultat de fonct. antérieur reporté	307 576,25
Résultat d'investissement antérieur reporté	988,22

Solde d'exécution de la section d'investissement exercice 2016

Résultat de l'exercice	-239 672,06
Résultat antérieurs	988,22
Solde d'exécution cumulé	-238 683,84

Restes à réaliser au 31 décembre

Dépenses	246 549,00
Recettes	330 044,00
Solde des restes à réaliser	83 495,00

Besoin de financement de la section d'investissement

Rappel du solde d'exécution cumulé	-238 683,84
Rappel du solde des restes à réaliser	83 495,00
Besoin de financement de l'investissement	155 188,84

Resultat de fonctionnement à affecter

Résultat de l'exercice	74 414,02
+ Résultat antérieurs	307 576,25
<u>= Résultat de fonctionnement</u>	<u>381 990,27</u>
- Affectation du Résultat 2015	74 435,78
Total à affecter	307 554,49

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit

1° Couverture du besoin de financement de l'investissement (crédit du c/ au 1068 sur BP)	155 188,84
2° Affectation complémentaire en réserves	0,00
3 Restes sur excédents de fonctionnement (à reporter au BP ligne 002)	152 365,65

10/ DÉLIBÉRATION 2017024: CRÉATIONS D'EMPLOIS

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

CONFORMÉMENT à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services,

COMPTE TENU de la possibilité pour 4 agents de catégorie C d'obtenir un avancement de grade,

Le Maire propose à l'assemblée,

- DE CRÉER LES EMPLOIS SUIVANTS AU 1^{ER} AVRIL 2017:

* 2 Postes d'Adjoint Administratif Principal 1^o Classe -35H

* 1 Poste d'Adjoint Technique Principal 2^{ème} classe- 35H

* 1 Poste d'Agent de Maîtrise Principal -35H

Ces emplois seront pourvus par des fonctionnaires de catégorie C.

Les membres du Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité décident :

- **DE CRÉER** les quatre emplois ci-dessus

- **DE MODIFIER** ainsi le tableau des effectifs,

- **D'INSCRIRE** au budget primitif 2017 les crédits correspondants

11/ DÉLIBÉRATION 2017025: VENTE D'UNE PARCELLE DE TERRAIN-VOIE COMMUNALE N° 21

VU la délibération n° 2015-057 en date du 03/11/2015

VU le courrier de l'association Diocésaine de Cahors en date du 21/02/2016 demandant que l'association diocésaine achète cette parcelle en pleine propriété, en commun accord avec Mme WILLIAMS Rosamund

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité,

- **DE VENDRE** à l'association Diocésaine de CAHORS, domiciliée à CAHORS, 134 Rue Frédéric Suisse, l'impasse : « voie communale n° 21 » d'une superficie de 75 ca, située entre le N° 14 et le n° 16 de la Rue de l'Eglise, avec affectation sur acte notarié des servitudes suivantes :

* servitude de passage au profit de M. LAVOILLOTTE, propriétaire riverain

* servitude de non aedificandi, mais avec autorisation de pose d'un portillon d'une hauteur maximale de 1 mètre

* servitude de vue

- **DE FIXER** le prix de vente de ce terrain à 10 € le m², soit un prix de 750€.

- **DE FAIRE SUPPORTER** à l'acquéreur les frais afférents à l'opération.

- **DE DONNER TOUT POUVOIR** à Monsieur le Maire, pour procéder aux démarches et formalités nécessaires et signer tous actes et pièces inhérents à la finalisation de cette opération.

Les sujets de l'ordre du jour étant épuisés, Monsieur le Maire lève la séance publique.



Fait à MONTCUQ, le 14 Mars 2017

Le Maire,

Alain LALABARDE

